

CONTRE LA RÉPRESSION ANTISYNDICALE

ARRÊT DES POURSUITES CONTRE NOS CAMARADES

Suite à l'action collective du samedi 18 janvier 2020 au lycée Blaise Pascal à Clermont-Ferrand, menée par plus de 200 personnes contre la réforme du lycée et du baccalauréat, six responsables syndicaux et syndicales sont aujourd'hui condamné·e·s.

Ces condamnations sont inacceptables. Paco et Anna de l'UNEF, Fabien et Patrick du Snes-FSU, Frédéric de la CGT Éduc'action et Didier de SUD Éducation sont condamné·e·s sans comparution ni débats contradictoires à un délit inscrit sur la partie B2 de leur casier judiciaire assorti - d'amendes de 200 € à 400 €.

L'action incriminée s'est déroulée dans le plus grand calme, il n'y a eu aucun empêchement à l'égard des élèves, aucun pas-

sage en force, aucune violence, aucun franchissement de grille ou de portail fermé, aucune dégradation à l'intérieur de l'établissement.

Dans l'éducation nationale, des responsables de syndicats condamné·e·s collectivement au pénal, c'est une première. Ces condamnations criminalisent l'action syndicale et constituent une tentative supplémentaire d'intimidation de l'ensemble des personnels. **La politique du ministre Blanquer est désavouée dans tous les services.** Pour endiguer la contestation on franchirait un pas de plus après Melle, Cahors, Dôle, Carcassonne en condamnant collectivement des militantes et militants qui exercent des responsabilités dans leurs organisations.

**A TRAVERS CES CONDAMNATIONS CE SONT TOU·TE·S LES
PERSONNELS QUI SONT SOMMÉ·E·S DE SE TAIRE ET DE RENTRER
DANS LE RANG DE LA NOUVELLE
« ÉCOLE DE LA CONFIANCE » CHÈRE AU MINISTRE**

**NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE. COMME EN JANVIER 2020, NOUS CONTINUONS DE
REVENDIQUER LE RETRAIT DE CETTE RÉFORME DU LYCÉE ET DU BACCALAURÉAT. NOUS
DÉNONÇONS LA POLITIQUE DU MINISTRE BLANQUER. NOUS EXIGEONS LE RETRAIT DE
LA PLAINTÉ, L'ARRÊT DE TOUTES LES POURSUITES ET LE RETRAIT DE TOUTES LES
CONDAMNATIONS**

**À Clermont-Ferrand comme ailleurs, ne laissons pas la répression s'installer
contre les mobilisations syndicales :**

**RASSEMBLEMENT UNITAIRE
DEVANT LE RECTORAT DE CLERMONT-FERRAND
MERCREDI 16 JUIN 15H**